



N°00039 UVS/DERI /DESSE/db

Dakar, le **13 janvier 2022**

COMMUNIQUÉ

Objet : rentrée académique des étudiants de la promotion 9 : démarrage des inscriptions administratives et pédagogiques

L'Université virtuelle du Sénégal (UVS) informe tous les bacheliers nouvellement orientés (promotion 9), du démarrage effectif des inscriptions administratives et pédagogiques à partir du **lundi 17 janvier 2022 au 20 février 2022**.

Pour rappel, ces inscriptions sont ouvertes aux bacheliers de 2021 qui d'une part, ont **confirmé (sur Campusen) leur orientation à l'UVS**, et d'autre part, ont **régulé (via les opérateurs de transfert agréés par Campusen) les droits d'inscription** dont le montant s'élève à **25.000 F CFA**.

Ces inscriptions s'effectueront selon les modalités ci-dessous :

- **étape 1 : pré-inscriptions (en ligne) à compter du vendredi 14 janvier 2022 à 13h.**

Compte tenu du contexte sanitaire et pour un strict respect des mesures barrières, le nouvel étudiant qui veut procéder à son inscription à l'UVS doit au préalable effectuer sa **pré-inscription en ligne**, puis **prendre rendez-vous (toujours en ligne) pour son inscription**. A cet effet, il doit se connecter sur le site <https://preinscription.uvs.sn>, puis suivre les instructions indiquées. Un guide a été conçu pour en faciliter l'utilisation. **Aucun étudiant ne pourra s'inscrire s'il n'a, au préalable, procédé à sa pré-inscription et pris rendez-vous.**

- **étape 2 : inscriptions administrative et pédagogique (en présentiel) à partir du lundi 17 janvier 2022 à 08h30.**

Après avoir procédé à sa pré-inscription et obtenu un rendez-vous, le nouvel étudiant est invité à se présenter dans l'Espace numérique ouvert (ENO), au jour et à l'heure indiqués (lors de sa prise de rendez-vous), pour s'inscrire administrativement et pédagogiquement. Il devra se munir d'une pièce d'identité (**carte nationale d'identité ou passeport**) et de son INE. Après son inscription, l'étudiant reçoit les informations et les documents suivants : (i) sa **carte d'étudiant**, (ii) son **attestation d'inscription**. A compter de son inscription, l'UVS communiquera avec l'étudiant uniquement à travers cette adresse institutionnelle qui doit être prioritairement utilisée par l'étudiant, pour toutes ses correspondances adressées aux services de l'UVS.

Le guide d'utilisation de la plateforme de pré-inscription et la liste des ENO sont joints au présent communiqué.

L'UVS souhaite la bienvenue aux nouveaux bacheliers, ainsi qu'une excellente rentrée académique 2021-2022.

